

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Geld, Währung und Kredit</b>
Schlagworte	<b>Beziehungen zwischen Bund und Kantonen</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Beziehungen zwischen Bund und Kantonen, 2020 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Nationalbank	1

## Abkürzungsverzeichnis

**EFD** Eidgenössisches Finanzdepartement  
**AHV** Alters- und Hinterlassenenversicherung  
**SNB** Schweizerische Nationalbank

---

**DFF** Département fédéral des finances  
**AVS** Assurance-vieillesse et survivants  
**BNS** Banque nationale suisse

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

#### Nationalbank

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 10.01.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La Banque nationale suisse (BNS) a degage un benefice de 49 milliards en 2019. Ce benefice a ete engrange grace au rencherissement de l'or, a la politique monetaire de lutte contre le franc fort et aux interets negatifs. A l'heure actuelle, il est precise par une convention que la BNS doit verser 1 milliard de francs suisses annuels aux cantons (2/3) et a la Confederation (1/3). Ce montant est double lorsque la reserve distribuable de la BNS depasse les 20 milliards de francs suisses. Neanmoins, cette large manne financiere a attire la convoitise et aiguise l'appetit de nombreux acteurs politiques qui se sont manifestes dans la presse helvetique.

D'un cote, la gauche et l'UDC ont plaide pour un versement specifique a l'AVS. Selon ces partis politiques, cette proposition recurrente a d'autant plus de sens a l'heure actuelle car une part des benefices a ete realisee grace aux interets negatifs. Or, ces interets grevent les budgets des caisses de pension. Une motion Heer (udc, ZH) a notamment ete deposee (18.4327). Elle a d'ailleurs recu le soutien de la gauche. En outre, des voix des Verts se sont egalement elevees pour proposer d'investir cet argent dans la transition energetique.

D'un autre cote, le PLR et le PDC ont reaffirme l'importance de l'independance de la BNS. Ils ont egalement rejete l'idee de la creation d'un fonds souverain, qui avait egalement fait l'objet d'un debat en chambre lors du depot de la motion Leutenegger Oberholzer (ps, BL) (17.3614).

Au final, la BNS, en discussion avec le Departement des finances (DFF), a decide de verser un total de 4 milliards de francs suisses aux cantons (2/3) et a la Confederation (1/3). La cle de repartition entre les cantons est dictee par la taille de la population. Comme ce versement a ete officialise en mars 2020, la BNS a tenu a preciser qu'il n'etait pas lie a la crise financiere et economique induite par le Covid-19. Comme le montant alloue aux cantons et a la Confederation augmente a 2 milliards de francs suisses lorsque les reserves distribuables depassent 20 milliards, il a ete convenu qu'il augmenterait a 3 milliards pour plus de 30 milliards de francs suisses de reserves distribuables et a 4 milliards pour plus de 40 milliards de francs suisses. Cette decision, accueillie positivement par les cantons, a laisse le camp rose-vert sur sa faim. A l'oppose, le PLR et le PDC ont salue cette decision favorable aux cantons et conforme avec l'independance de la BNS.<sup>1</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 30.01.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Grace a ses positions en monnaies trangeres, a ses reserves d'or et a l'evolution favorable des marches au quatrieme trimestre 2020, la Banque nationale suisse (BNS) a degage un **benefice de CHF 21 milliards en 2020**. Comme chaque annee, de nombreuses voix se sont elevees pour reclamer une repartition plus genereuse de ce benefice aux cantons et a la Confederation. Etant donne l'ampleur de la crise economique et financiere induite par le Covid-19, plusieurs politiciens et politiciennes ont reclame un versement exceptionnel pour compenser les pertes ainsi que les investissements de la Confederation et des cantons.

La BNS et le Departement federal des finances (DFF) ont profite de la renegotiation de la convention de distribution du benefice de la BNS pour revaluer a la hausse les possibilites de repartition du benefice. Cette nouvelle convention, qui dure jusqu'en 2025, permet desormais a la BNS de verser jusqu'a CHF 6 milliards aux cantons et a la Confederation. Le mecanisme prevoit d'abord un versement de CHF 2 milliards en cas de benefice superieur a ce montant, puis CHF 1 milliard supplementaire pour chaque tranche de CHF 10, 20, 30 ou 40 milliards de benefice jusqu'a un maximum de CHF 6 milliards.

Cette nouvelle convention a donc permis un **versement de CHF 6 milliards aux cantons** (CHF 4 milliards) **et a la Confederation** (CHF 2 milliards) en 2021.<sup>2</sup>

**POSTULAT**

DATUM: 01.03.2021

GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donné les bénéfices et les réserves de la Banque nationale suisse (BNS), Jean-Luc Addor (udc, VS) demande au Conseil fédéral de soumettre des propositions «plus réalistes» de la **distribution du bénéfice et des réserves de la BNS à partir de 2021**. Ce postulat s'inscrit dans le long débat sur la répartition des bénéfices de la BNS.

Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Tout d'abord, il a justifié les larges bénéfices de la BNS par l'achat de devises pour lutter contre le franc fort. Ensuite, il a pointé du doigt l'instabilité des bénéfices de la BNS pour souligner l'importance de ses réserves. Par exemple, il a expliqué que les réserves de la BNS avaient permis de verser, en 2018, un montant au canton malgré une année déficitaire. Finalement, il a indiqué que le Département fédéral des finances (DFF) discutait avec la BNS pour renouveler la Convention de distribution pour les années 2021 à 2025, et que différents scénarios seront ainsi étudiés.

Le **postulat** a été **rejeté** par la chambre du peuple par 109 voix contre 79 et 2 abstentions. Bien que la situation financière précaire induite par le Covid-19 se soit timidement immiscée dans les débats en chambre, le postulat a été rejeté par les Vert'libéraux, le PLR, le groupe du Centre et 38 voix UDC.<sup>3</sup>

---

1) AZ, 3.1.20; Bund, LT, 7.1.20; AZ, 9.1.20; Blick, CdT, NZZ, SZ, TA, 10.1.20; AZ, CdT, 11.1.20; LT, 15.1.20; Lib, 17.1.20; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, 3.3.20

2) LT, TA, 6.1.21; AZ, CdT, LT, NZZ, TA, 9.1.21; LT, 13.1.21; NZZ, 16.1.21; CdT, LT, LZ, Lib, NZZ, TA, 30.1.21; CdT, 1.2.21; LT, 2.2.21; LT, Lib, 3.2.21; CdT, 6.2.21; CdT, NZZ, 2.3.21

3) BO CN, 2021, pp.32